



HAL
open science

Nouvelles données sur la viticulture chez les Sénons autour de Beaune-le-Rolande (Loiret)

Christian Cribellier, Alix Fourré

► To cite this version:

Christian Cribellier, Alix Fourré. Nouvelles données sur la viticulture chez les Sénons autour de Beaune-le-Rolande (Loiret). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2011, La vigne et le vin dans les Trois Gaules, 68 (1), pp.151-162. hal-01929208

HAL Id: hal-01929208

<https://hal.science/hal-01929208v1>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOUVELLES DONNÉES SUR LA VITICULTURE CHEZ LES SÉNONS AUTOUR DE BEAUNE-LA-ROLANDE (LOIRET)

Christian CRIBELLIER avec la collaboration d'Alix FOURRÉ

Mots-clés. *Haut-Empire, vigne, pépin, plantation de vigne, fosse de plantation, amphore.*

Résumé. *Le développement de la viticulture au cœur du Bassin parisien à l'époque romaine, longtemps uniquement supposé en raison du mobilier amphorique produit dans des ateliers de potiers régionaux et quelques outils de vigneron, est maintenant attesté par la découverte, ces dernières années, de plantations de vignes sur plusieurs sites. En territoire sénon, la fouille préventive d'un quartier d'habitat de l'agglomération de Beaune-la-Rolande, implantée sur la voie Sens-Orléans, a mis au jour un clos de vigne et des pépins de raisin. Parallèlement, des analyses carpologiques récentes ont mis en évidence des lots de pépins de raisin provenant d'autres sites antiques sénons et les récentes études sur les productions régionales d'amphores confirment le développement de la viticulture au Haut-Empire dans cette région.*

Key-words. *Early Empire, grapevine, pip, vineyard, planting hole, amphora.*

Abstract. *The development of wine growing in the heart of the Paris Basin during the Roman period has long been assumed through the remains of amphorae produced in regional workshops and the finds of several tools associated with the cultivation of vines. In recent years, direct evidence of plantations has been discovered on several sites. In the territory of the Senones, one such site is the small town of Beaune-la-Rolande (department of Loiret), situated along the Roman road between Sens and Orléans. The rescue excavation of a residential quarter brought to light a vineyard and the presence of grape seeds. At the same time, batches of archaeological grape seeds from other Roman period sites in the Senones' territory have been the subject of several recent carpological analyses. Lately, studies of regional amphorae production has confirmed the development of wine growing during the Early Empire.*

Dans le cadre des opérations préventives préalables à la construction de l'autoroute A19, un secteur de 3 ha du site de la Justice à Beaune-la-Rolande (Loiret), agglomération antique de la cité sénone, a fait l'objet en 2006-2007 d'une fouille préventive de l'Inrap¹⁰⁵ (fig. 94). Deux quartiers d'habitat avec maisons et cours, implantés de part et d'autre du chemin de César, la voie romaine Orléans-Sens, ont pu être étudiés au cours de cette opération. Dans le quartier situé au sud de la voie, une plantation de vignes a été découverte à côté d'une maison et d'un jardin (Cribellier dir., à paraître).

105. Cette fouille a d'abord été dirigée par R. Chemin (Inrap), puis par Chr. Cribellier (SRA Centre).

UNE PLANTATION DE VIGNES EN CONTEXTE D'AGGLOMÉRATION

LE CLOS DE VIGNES

Le clos de vignes a été découvert à côté d'un jardin, lui-même clôturé de murs et situé à l'arrière d'une maison (fig. 95). Le contour de cette parcelle est délimité au sud par un fossé de 22 m de longueur. À l'extérieur, il est doublé à environ 1 m au sud par une rangée de 17 trous de poteau, traces d'une probable clôture, comme il en existe de nombreuses autres sur le site (fig. 96).

Ce double système de clôture présente deux retours vers le nord.

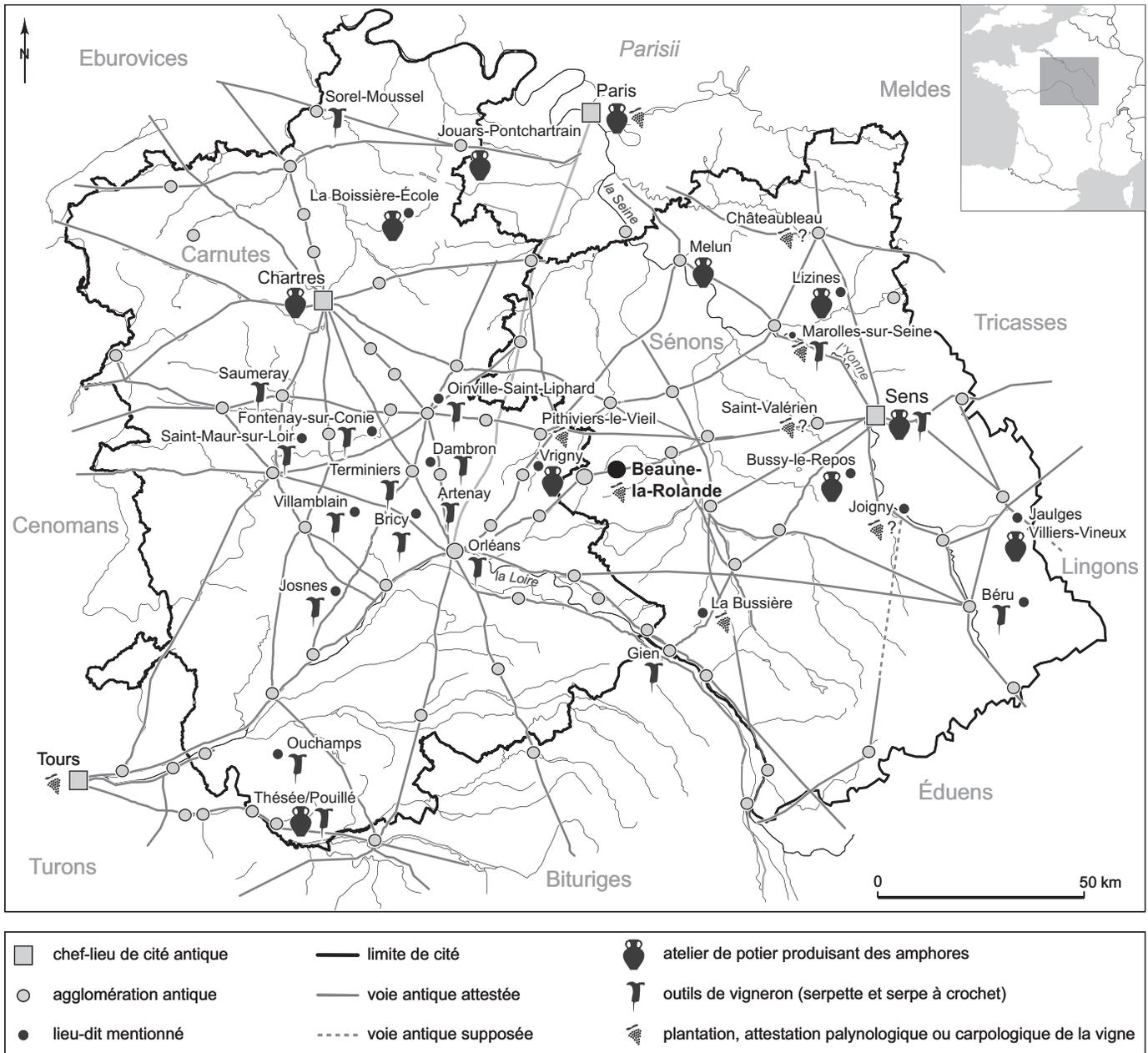


Fig. 94 – Indices d'activités viticoles et ateliers de production d'amphores dans le sud du Bassin parisien (dessin : C. Cribellier, SRA Centre, d'après Gauthier, Joly, 2003 et Séguier, 2004).

Côté est, une portion de fossé, conservée sur 3 m de longueur seulement, est prolongée sur 14 m par un alignement de 8 trous de poteau décalé vers l'est.

Côté ouest, un autre tronçon de fossé forme un angle avec le fossé sud et se prolonge sur 4,5 m. Une série de 11 trous de poteau alignés est disposée dans sa continuité, sur une longueur de 10 m. Le fossé sud semble postérieur à un alignement de 3 trous de poteau observés près de son

extrémité ouest et recoupe le comblement supérieur d'une cave située à son extrémité est. Ce fossé est lui-même recoupé sur son flanc nord par deux fosses. L'une d'elles contenait 68 tessons de céramique datés de 150-250 apr. J.-C., ainsi que des scories de fer.

Au nord, aucune matérialisation de délimitation indiscutable n'a été mise au jour. Il est possible que les fossés nord-sud s'interrompent vers le nord en raison d'un



Fig. 95 – Plan d'ensemble des principaux vestiges et reconstitution des maisons du quartier sud de l'agglomération antique de Beaune-la-Rolande, Loiret (dessin : C. Cribellier, SRA Centre).

arasement qui aurait également pu détruire un fossé nord¹⁰⁶. L'arasement différentiel des structures n'aurait donc permis la conservation que d'une partie des palissades de poteaux et des fossés. Il semble en tout cas que ces derniers appartiennent à une phase postérieure, les premières limites parcellaires de ce secteur étant vraisemblablement constituées par les seules palissades.

Un espace d'environ 400 m² est circonscrit par cet enclos et c'est à l'intérieur, regroupées en position centrale sur une centaine de mètres carrés, que se trouvent les fosses de plantation de vignes (fig. 97). De ce fait, une large bande latérale est dégagée sur 5,5 m à l'ouest et sur 5 m à l'est (fig. 96).

Les fosses sont disposées selon 15 alignements parallèles est-ouest, suivant les mêmes orientations que celles qui prévalent pour les autres structures rectilinéaires du site

(murs, fossés, axes de circulation, etc.). Chaque alignement comporte un nombre variable de fossés, du sud vers le nord : 2, 6, 7, 6, 4, 5, 4, 5, 6, 6, 5, 3, 3, 2 et 2 creusements. Seule une fosse intercalaire d'une des rangées nord échappe à l'organisation générale. Sur un même axe, leur écartement est toujours de l'ordre de 0,80 m. Quatorze travées est-ouest, d'une largeur de 0,70 m à 0,90 m, permettaient de circuler entre les rangées.

MORPHOLOGIE DES FOSSES DE PLANTATION

Les descriptions individuelles des 68 fosses de plantation découvertes sont présentées dans le tableau VIII. Toutes sont de forme oblongue, avec soit un profil en U, soit un fond plutôt plat et des parois évasées (fig. 98 et 99). Leur longueur se situe généralement entre 0,60 m et 0,80 m, mais elle peut exceptionnellement atteindre 0,40 m ou 1 m. Leur largeur est comprise entre 0,10 m et

106. Une quinzaine de trous de poteau grossièrement alignés sur deux rangées est-ouest matérialisent peut-être la limite nord de la plantation.

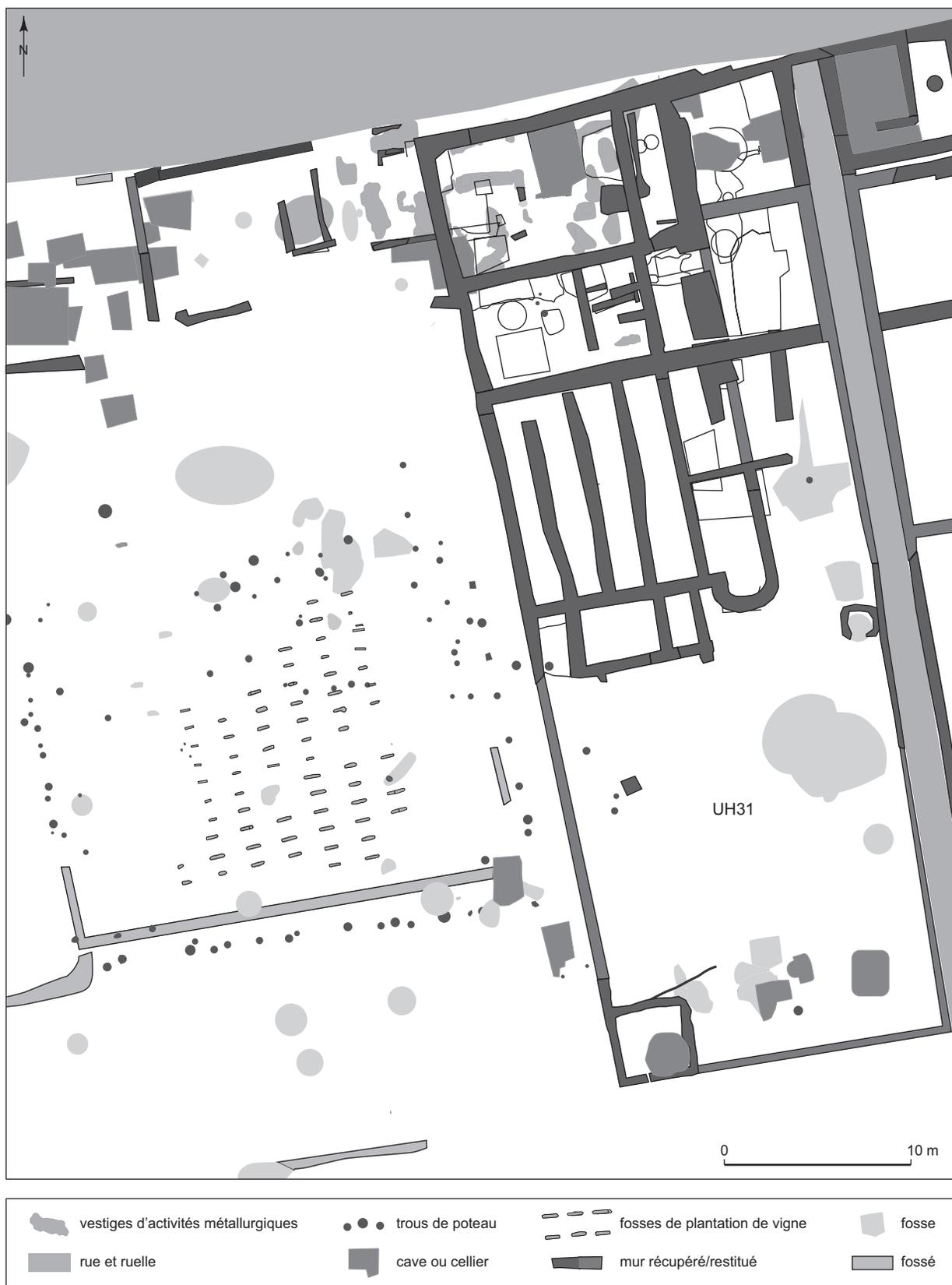




Fig. 97 – Vue vers le nord des alignements parallèles de fosses de plantation du clos de vignes du quartier sud de l'agglomération de Beaune-la-Rolande, Loiret (cliché : C. Cribellier, SRA Centre).



Fig. 98 – Vue vers le nord de la fosse de plantation F 10274 du clos de vignes du quartier sud de l'agglomération de Beaune-la-Rolande, Loiret (cliché : D. Louyot, Inrap).

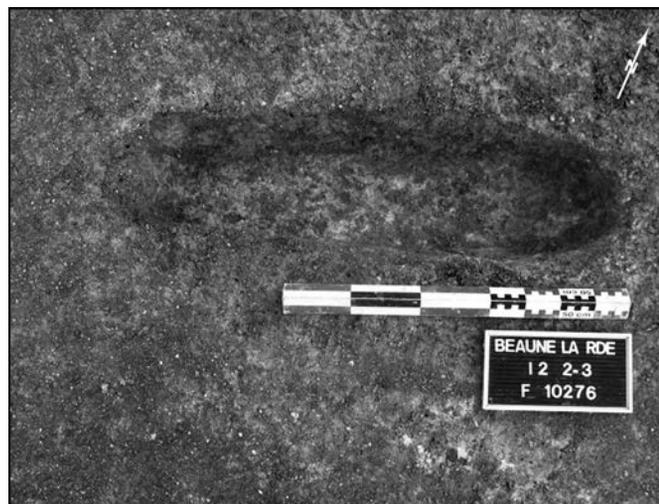


Fig. 99 – Vue vers le nord de la fosse de plantation F 10276 du clos de vignes du quartier sud de l'agglomération de Beaune-la-Rolande, Loiret (cliché : D. Louyot, Inrap).

Tabl. VIII – Dimensions des fosses de plantation de vignes de Beaune-la-Rolande.

N° de fosse	Type	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Plan ou forme	Profil ou fond	Fouille et relevé	Nombre de fragments de céramique	Datation proposée
10205	fosse plantation oblongue	65	12	ind.	oblongue		manuelle	–	
10231	fosse plantation oblongue	72	12	12	oblongue		manuelle	–	
10232	fosse plantation oblongue	54	13	8	oblongue		manuelle	–	
10235	fosse plantation oblongue	69	12	ind.	oblongue		non testée	–	
10236	fosse plantation oblongue	54	13	ind.	oblongue		non testée	–	
10251	fosse plantation oblongue	50	16	12	irrégulière	en U	manuelle	–	
10252	fosse plantation oblongue	40	10	6	irrégulière	en U	manuelle	–	
10253	fosse plantation oblongue	65	18	6	oblongue	en U	manuelle	–	
10254	fosse plantation oblongue	56	14	8	oblongue	en U	manuelle	–	
10255	fosse plantation oblongue	75	15	16	oblongue	en U	manuelle	–	
10256	fosse plantation oblongue	50	20	12	irrégulière	en U	manuelle	–	
10272	fosse plantation oblongue	64	20	14	oblongue		manuelle	–	
10273	fosse plantation oblongue	64	18	14	oblongue		manuelle	4	Haut-Empire
10274	fosse plantation oblongue	84	16	22	oblongue		manuelle	14	II ^e -III ^e s.
10275	fosse plantation oblongue	78	14	19	oblongue		manuelle	4	Haut-Empire
10276	fosse plantation oblongue	70	20	20	oblongue		manuelle	4	Haut-Empire
10277	fosse plantation oblongue	74	12	16	oblongue		manuelle	2	Haut-Empire
10278	fosse plantation oblongue	18	12	ind.	irrégulière		non testée	–	
10279	fosse plantation oblongue	46	14	ind.	irrégulière		non testée	–	
10280	fosse plantation oblongue	36	10	ind.	irrégulière		non testée	–	
10281	fosse plantation oblongue	50	12	ind.	irrégulière		non testée	–	
10282	fosse plantation oblongue	70	12	ind.	oblongue		non testée	–	
10283	fosse plantation oblongue	96	15	20	oblongue	cuvette	manuelle	8	Haut-Empire
10284	fosse plantation oblongue	85	16	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10285	fosse plantation oblongue	46	14	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10286	fosse plantation oblongue	62	16	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10287	fosse plantation oblongue	58	18	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10288	fosse plantation oblongue	50	12	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10289	fosse plantation oblongue	86	14	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10290	fosse plantation oblongue	85	16	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10291	fosse plantation oblongue	74	14	ind.	oblongue	cuvette	manuelle	9	Haut-Empire
10292	fosse plantation oblongue	85	22	12	oblongue	cuvette	manuelle	1	Haut-Empire
10293	fosse plantation oblongue	70	14	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10294	fosse plantation oblongue	60	10	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10295	fosse plantation oblongue	68	14	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10296	fosse plantation oblongue	58	22	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10297	fosse plantation oblongue	62	14	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10298	fosse plantation oblongue	60	14	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10299	fosse plantation oblongue	75	15	16	oblongue	cuvette	manuelle	9	III ^e s.
10300	fosse plantation oblongue	100	24	12	oblongue	cuvette	manuelle	–	
10301	fosse plantation oblongue	68	15	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10302	fosse plantation oblongue	42	14	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10303	fosse plantation oblongue	54	12	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10304	fosse plantation oblongue	42	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10305	fosse plantation oblongue	44	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10306	fosse plantation oblongue	46	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10307	fosse plantation oblongue	60	16	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10308	fosse plantation oblongue	66	16	12	oblongue	cuvette	manuelle	9	II ^e -III ^e s.
10309	fosse plantation oblongue	84	22	8	oblongue	cuvette	manuelle	–	
10310	fosse plantation oblongue	70	16	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10311	fosse plantation oblongue	40	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10312	fosse plantation oblongue	35	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10313	fosse plantation oblongue	40	10	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10314	fosse plantation oblongue	62	14	10 à 20	oblongue	cuvette	manuelle	1	gallo-romain
10315	fosse plantation oblongue	96	20	12	oblongue	cuvette	manuelle	–	
10316	fosse plantation oblongue	44	18	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10317	fosse plantation oblongue	50	16	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10318	fosse plantation oblongue	28	14	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10334	fosse plantation oblongue	62	15	ind.	oblongue		non testée	2	gallo-romain
10335	fosse plantation oblongue	52	12	ind.	oblongue		non testée	–	
10336	fosse plantation oblongue	70	14	ind.	oblongue		non testée	–	
10356	fosse plantation oblongue	40	12	ind.	irrégulière		non testée	–	
10360	fosse plantation oblongue	106	95	10	oblongue	en U	manuelle	7	2 ^{de} moitié du II ^e s.-III ^e s.
10689	fosse plantation oblongue	42	11	ind.	irrégulière	cuvette	non testée	–	
10690	fosse plantation oblongue	58	13	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10691	fosse plantation oblongue	54	13	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10692	fosse plantation oblongue	48	13	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10693	fosse plantation oblongue	38	13	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	
10694	fosse plantation oblongue	51	13	ind.	oblongue	cuvette	non testée	–	

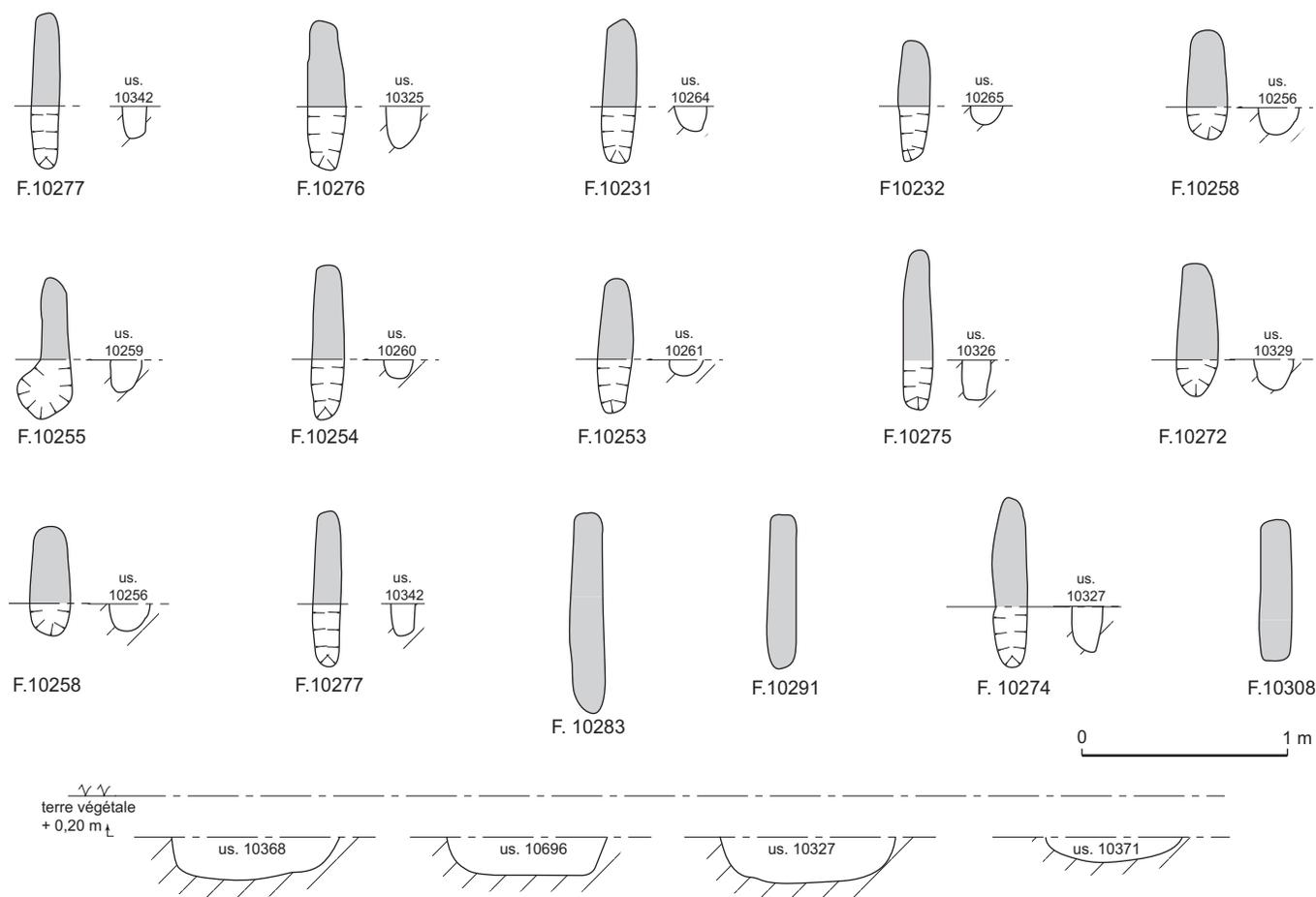


Fig. 100 – Plans et coupes de quelques fosses de plantation de vignes de Beaune-la-Rolande, Loiret (dessin : H. Herment, Inrap).

0,22 m, quant à leur profondeur, elle varie de 0,06 m à 0,22 m (fig. 100). L'écart de ces dimensions doit toutefois être relativisé, car certaines de ces fosses ne sont plus conservées que sur quelques centimètres de profondeur, ce qui a influé sur les dimensions enregistrées.

L'ensemble de ces vestiges est représentatif d'une technique particulière de culture de la vigne. Ces fosses allongées correspondent à des fosses de plantation de vignes de type *alvei*, décrites par Plin l'Ancien (*Histoire naturelle*, XVII, 35), et sont interprétées comme des fosses de plantation accueillant, pour les plus longues, un pied de vigne à chaque extrémité (Boissinot, 2001, p. 50-51). Cette technique était employée dans l'Antiquité depuis le sud (la Quintarié, à Clermont-l'Hérault, Hérault) jusqu'au nord de la Gaule (Bruyères-sur-Oise, Val-d'Oise) (Toupet, Lemaître, 2003a et b). L'arasement relativement important des fosses de Beaune-la-Rolande fait qu'elles sont, au mieux, seulement conservées sur quelques décimètres de

profondeur. Le fond des fosses est horizontal et l'on ne peut distinguer à l'une des extrémités, comme dans d'autres plantations, de surcreusement qui indiquerait l'emplacement d'un cep initial (Boissinot, 2001, p. 56, fig. 15). On peut noter que les fosses les plus occidentales, qui sont de taille plus réduite, ne pouvaient accueillir qu'un plant. Elles constituaient sans doute l'extrémité du vignoble ; on retrouve ce type d'organisation sur d'autres plantations, par exemple à Nîmes (Monteil *et al.*, 1999).

Si l'on considère que les fosses « manquantes » dans les rangées sont dues à l'arasement important du site et que l'on restitue une plantation initiale de 15 rangées de 7 fosses chacune, on obtient un total de 105 fosses, soit 210 pieds de vigne dans le clos ¹⁰⁷.

107. Si chaque rangée comporte à son extrémité ouest une fosse comportant un plant unique, on obtient un total de 195 pieds de vigne dans la plantation.

Le comblement de 13 fosses, parmi les 23 qui ont été fouillées, a livré 74 fragments de céramique attribués aux II^e-III^e s. apr. J.-C. et sans doute plus précisément aux années 150-250. Ces fosses et les limites de la plantation, matérialisées par un fossé et des palissades de poteaux, n'ont pas été recoupées par d'autres fosses ou des structures bâties postérieures. Il est donc probable que cet emplacement a toujours conservé sa vocation de terrain de culture à compter de la mise en place des limites parcellaires. La plantation de vignes a certainement pris la place de cultures jardinées antérieures au cours du II^e s. ou dans la première moitié du III^e s. Le clos semble donc faire partie de l'organisation générale constituée de parcelles allongées bordant au sud la voie romaine, qui s'est mise en place dès le I^{er} s. apr. J.-C. Précisons que cette partie de l'agglomération est occupée sans discontinuité jusque dans les années 250-260. Au début du IV^e s., une phase de récupération systématique des matériaux de construction des bâtiments marque l'abandon définitif des quartiers d'habitat (Cribellier dir., à paraître).

AUTRES INDICES DE CULTURE DE LA VIGNE À BEAUNE-LA-ROLANDE

Dans le cadre d'une étude carpologique, des tests, réalisés sur des prélèvements de restes végétaux provenant d'une latrine implantée dans le jardin de l'unité d'habitation UH31 et jouxtant à l'est la plantation de vignes (fig. 95 et 96), ont révélé la présence de pépins de raisin minéralisés, datés du III^e s. apr. J.-C.¹⁰⁸

Dans la même unité d'habitation, un bâtiment rectangulaire d'une surface totale de 150 m² est accolé au sud de la maison. Les fondations intérieures de cet édifice sont assurées par une série de trois murets parallèles, d'orientation nord-sud. Ils devaient supporter un plancher en bois reposant sur des longrines. On peut interpréter l'ensemble comme un grenier par comparaison à des constructions analogues d'exploitations agricoles découvertes en contexte rural. On pourrait aussi interpréter ce bâtiment comme un chai destiné à abriter des foudres. Les fondations renforcées des sols de ces constructions pourraient s'expliquer par le poids des barriques entreposées. Aucun autre indice ne vient toutefois renforcer cette hypothèse, même si la présence de trois petites pièces au sud de ce grand bâtiment et d'une quatrième pièce se terminant par une abside à l'est pourraient suggérer l'existence d'un pressoir avec un bassin.

108. Étude en cours de Florian Jédrusiak, doctorant à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.

Malheureusement l'arasement important de ces vestiges et la récupération systématique des murs ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. En outre, la possibilité que le vignoble ait été dédié à la seule production de raisin de table, activité particulièrement rentable dans un contexte urbain, ne peut être exclue.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES SUR LA VITICULTURE DANS LE SUD DU BASSIN PARISIEN

LA PRÉSENCE DE PLANTATIONS DE VIGNES DANS D'AUTRES AGGLOMÉRATIONS

Si la présence de plantations de vignes à proximité d'habitations était déjà attestée par différentes découvertes en relation avec des établissements viticoles de domaines ruraux, comme par exemple récemment aux Martres-d'Artière dans le Puy-de-Dôme (Vallat, Cabanis, 2009a et b), les découvertes de plantations de vignes au sein de quartiers d'habitat situés dans des agglomérations ne sont pas fréquentes¹⁰⁹. Mais, ces dernières années, dans la cité sénone, deux autres exemples de probables plantations de vignes échalassées ont été identifiés. À Châteaubeau (Seine-et-Marne), dans un quartier d'habitat fouillé en 2008, des limites parcellaires matérialisées par des trous de poteau et des traces de pergola interprétées comme des vignes à jous simples ou complexes ont été découvertes¹¹⁰.

À Saint-Valérien (Yonne), lors de la fouille préventive d'un quartier artisanal¹¹¹ et d'un habitat de l'agglomération qui longe la voie Orléans-Sens, un enclos quadrangulaire, dont la fonction pourrait être cultuelle, a été mis au jour en 2009. Il est délimité par des sections de fossés ou de sablières basses et des alignements de petites fosses qui ont été interprétées comme servant probablement à la plantation de pieds d'une vigne sur échalas, jous ou architecture plus complexe¹¹².

Ces configurations sont bien connues dans l'espace méditerranéen par des représentations iconographiques et des vestiges de pieds de vigne retrouvés dans des jardins,

109. On peut citer la Quintarié à Clermont-l'Hérault dans l'Hérault (Pomarède *et al.*, 2005).

110. Fouille programmée, dirigée par Fabien Pilon. Information orale de Paul Van Ossel, que nous remercions.

111. De probables fours de réduction du minerai de fer et foyers d'épuration ont été fouillés en 2009 dans ce quartier (information orale de C. Driard, société Éveha, responsable de la fouille préventive).

112. Les fosses de plantation sont en cours d'étude sous la direction de Jean-Pierre Garcia (UMR 5594 du CNRS « ARTeHIS ») et de Cyril Driard, responsable de la fouille (Société Éveha).

notamment à Pompéi. Ces dernières découvertes tendraient à confirmer que des plantations de vignes échalassées ou à jouds, participant à l'aménagement de jardins ou délimitant et séparant des parcelles à la manière des vignes d'agrément, ont probablement aussi existé en Gaule. Un exemple de fosses de calage de poteau en relation avec des fosses de plantation interprétées comme les indices d'une conduite de vigne haute était déjà supposé à Nîmes sur le site du Florian (Monteil *et al.*, 1999 ; Boissinot, 2001, p. 52-53 et p. 66).

Deux autres découvertes de probables plantations doivent encore être signalées. À Pont-sur-Yonne (Yonne), une découverte ancienne et non confirmée fait mention de traces d'une plantation de vignes « parallèlement à l'alignement des tombes du IV^e s. » d'une nécropole (Prampart, 1989 ; Séguier 2004, p. 398). En territoire carnute, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Beaune-la-Rolande, sur la commune de Pithiviers-le-Vieil (Loiret), au lieu-dit les Morailles, un diagnostic archéologique, réalisé en 2010 sur un terrain situé à 2 km de l'agglomération antique, a mis en évidence, en limite d'emprise, 15 fosses de plantation alignées sur trois rangées. Les fosses, oblongues, mesurent en moyenne 0,80 m de longueur par 0,20 m de largeur ; deux fosses sont reliées perpendiculairement par une troisième pouvant correspondre au provignage d'un sarment dans une fosse contiguë. À proximité de la plantation, un fossé de limite comblé de mobilier antique est daté des I^{er}-III^e s. (Capron, 2010, p. 30-37). En l'absence de découverte de mobilier datant dans ces fosses, il n'est pas démontré qu'il s'agisse sûrement de structures antiques, mais leur morphologie est comparable à celle des fosses allongées de type *alvei*, déjà identifiées sur d'autres sites antiques.

LES INDICES INDIRECTS DU DÉVELOPPEMENT DE LA VITICULTURE

LES POLLENS ET PÉPINS DE RAISIN

Quelques découvertes de pollens et de pépins de raisin dans la cité sénone et dans les cités limitrophes viennent confirmer le développement de la viticulture dans ce secteur du Bassin parisien à la période antique.

À quelques dizaines de kilomètres à l'est de Beaune-la-Rolande, sur le site paléométallurgique antique et médiéval des Ferrys à La Bussière (Loiret), qui pourrait avoir fourni l'agglomération en barres ou lingots de fer, la présence de vigne cultivée a été révélée par des analyses palynologiques du comblement des puits de mine gallo-romains (Rébiscoul, 2003, p. 138 et fig. 1).

Au Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), des pépins de raisin ont été trouvés dans le comblement d'une cave datée du II^e s. apr. J.-C. et, plus près de Sens, à Joigny (Yonne), des pépins auraient aussi été mis au jour dans un contexte du IV^e s. (Séguier, 2004, p. 398).

Enfin, la découverte récente au nord de Paris, à Luzarches (Val-d'Oise), d'une installation de pressurage datée du IV^e s. et comportant des éléments d'ancrage d'un pressoir à vin et de nombreux pépins de raisin (Couturier *et al.*, 2003 ; Séguier, 2004, p. 398), confirme par ailleurs la présence au Bas-Empire du vignoble parisien cité dans le *Misopogon*, célèbre discours prononcé par l'empereur Julien à Antioche en 363 : « Les habitants de la région [de Lutèce] ont un hiver plus ensoleillé. Il pousse chez eux une vigne de qualité et d'aucuns sont déjà parvenus à y voir des figuiers [...] » (Brun, 2001b, p. 228).

LES OUTILS DE VIGNERON

Les outils de vigneron (serpe à talon ou ergot, serpe « de vigneron » au tranchant à profil sinusoïdal et serpette à vendanger) constituent des indices indirects réputés fiables de l'existence d'un vignoble (Balmelle *et al.*, 2001), mais malheureusement ces objets proviennent souvent de contextes isolés ou indéterminés (tabl. IX).

Deux serpes à ergot ont été découvertes à Sens et dans sa région, dans des contextes inconnus (Parruzot, Lebel, 1954 ; Gauthier, Joly, 2003, p. 200, fig. 10), et une serpette a été mise au jour au Chemin de Sens (Marolles-sur-Seine), dans un contexte de la première moitié du V^e s. (Séguier, 2004, p. 398). Dans le Loiret, de nombreuses découvertes, la plupart anciennes, sont également répertoriées (fig. 94 et tabl. IX). En territoire sénon, une serpette est mentionnée dans l'agglomération de Gien le Vieux à Gien (Desnoyers, 1884, p. 189, n° E.403). En territoire carnute, six autres serpettes ont été inventoriées au XIX^e s., dont trois au moins à Orléans (Desnoyers, 1884, p. 192, n° E.1449 ; *ibid.*, 1889 et 1898), une à Auvilliers à Artenay en 1877, dans l'agglomération secondaire de la voie Orléans-Chartres (Pelletier, 1877, p. 586), et une à Villamblain, dans un contexte inconnu (Nouel, 1962, p. 191). Dans les départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher plus d'une douzaine de serpettes et serpes à crochet sont aussi connues¹¹³.

113. Informations mentionnées pour le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher d'après un inventaire de l'outillage en Gaule romaine (inédit) réalisé par Alain Ferdière, que nous remercions. Nous n'avons retenu ici que les serpettes, serpes de vigneron et serpes à talon ou ergot. Deux autres mentions de serpes (sans autre précision) ont été écartées.

Tabl. IX – Découvertes d'outils attribués à des vigneron, dans le sud du Bassin parisien (d'après Gauthier, Joly, 2003 et Ferdière, inédit).

Lieu-dit	Commune	Cité	Nature du site et contexte	Outil	Source
La Fosse Dieppe	Dambon (28)	carnute	Villa gallo-romaine occupée du I ^{er} s. au IV ^e s. Hors stratigraphie	1 serpette de vigneron	Ferdière, 1983
Montigny	Fontenay-sur-Conie (28)	carnute	Avec monnaie carolingienne	1 serpette à douille, à crochet	Nouel, 1962, p. 183
La Garenne de Cottainville	Oinville-Saint-Liphard (28)	carnute	Villa gallo-romaine	1 serpe de vigneron à talon	Richard, 1968
Édeville	Saint-Maur-sur-le-Loir (28)	carnute	Villa gallo-romaine occupée du I ^{er} s. au III ^e s.	1 serpe à ergot et soie	Ollagnier, Joly, 1994, p. 94 et p. 263, fig. 71
Le Bas des Touches	Saumeray (28)	carnute	Village gaulois et établissement gallo-romain occupés du II ^e s. av. J.-C. au IV ^e s. apr. J.-C.	1 serpette de vigneron (?) antique (?)	Bouvet, Hamon, 1992, p. 42-43
Fort Harrouard	Sorel-Moussel (28)	carnute	Oppidum gaulois réoccupé au Bas-Empire. Contexte La Tène finale (?)	3 serpettes à douille	Ollagnier, Joly, 1994, p. 65
	Terminiers (28)	carnute	Agglomération gallo-romaine. Hors contexte	1 serpette	Nouel, 1962, p. 188
Les Échelons	Josnes (41)	carnute	Villa gallo-romaine. Dans la couche de destruction, fin III ^e s.	1 serpette de vigneron et 1 autre serpette	Provost, 1988a, p. 94
Les Gatines	Ouchamps (41)	carnute	Villa gallo-romaine	1 serpette (ou faucille) à douille	Viet, 1982, p. 93, fig. 98
	Thésée (41)	carnute	Agglomération gallo-romaine. Près des Mazelles	2 serpettes de vigneron (?) (antiques ?)	Cadalen-Lesieur (inédit)
Auvilliers	Artenay (45)	carnute	Agglomération gallo-romaine	1 serpette	Pelletier, 1877, p. 586
La Borde	Bricy (45)	carnute	Villa gallo-romaine	2 serpettes	Maître, 1859-1861
Gien-le-Vieux	Gien (45)	sénon	Agglomération gallo-romaine	1 serpette	Desnoyers, 1884, p. 189
	Orléans (45)	carnute	Agglomération gallo-romaine	3 serpettes et 3 autres (?)	Desnoyers, 1884, p. 182 ; 1889, p. 187 ; 1898, p. 53-54
	Villamblain (45)	carnute	Contexte inconnu	1 serpette	Nouel, 1962, p. 191
Le Chemin de Sens	Marolles-sur-Seine (77)	sénon	Contexte 1 ^{re} moitié du V ^e s.	1 serpette de vigneron	Séguier, 2004, p. 398
	Béru (89)	sénon	Contexte inconnu	1 serpe de vigneron à ergot, 1 serpette	Delor, 2002, p. 236, fig. 211
	Sens (89)	sénon	Chef-lieu de cité	1 serpe de vigneron à ergot	Parruzot, Lebel, 1954, p. 147-149, fig. 65
Près de Sens (89)		sénon	Contexte inconnu	1 serpe de vigneron à ergot	Parruzot, Lebel, 1954, p. 147-149, fig. 66

LES REPRÉSENTATIONS ICONOGRAPHIQUES

À ces données archéologiques, on ajoutera deux documents iconographiques. Ainsi, à Escolives-Sainte-Camille (Yonne), plusieurs blocs sculptés, datés de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., montrent une scène de vendange comportant un plan de vigne qui pourrait être une représentation du vignoble local. À Sens, des amphores de type régional sont représentées sur un relief où figure Sucellus. Ce dernier est honoré comme le dieu de la végétation, des plantations et le protecteur notamment des producteurs et des tonneliers (Gauthier, Joly, 2003, p. 197).

LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES AMPHORES RÉGIONALES

Le développement de la viticulture dans le Bassin parisien à l'époque romaine a, depuis longtemps, été supposé en raison du mobilier amphorique produit dans des ateliers régionaux (fig. 94). Au sud-est de Paris, ils sont

relativement nombreux dans les vallées de la Seine et de l'Yonne : ainsi Melun et Lizines en Seine-et-Marne, Sens, Bussy-le-Repos et Jaulges/Villiers-Vineux dans l'Yonne. Au sud-ouest, on en connaît dans les Yvelines, à Jouars-Pontchartrain et à La Boissière-École ; en Eure-et-Loir, à Chartres ; dans le Loiret, à Vriigny ; dans le Val de Loire, à Thésée/Pouillé (Loir-et-Cher) et à Mougou à Cruzilles (Indre-et-Loire) (Brun, Laubenheimer, 2001, p. 211-212). À l'inverse du Val de Loire, l'absence d'indices directs de la viticulture dans le Bassin parisien jusqu'à ces dernières années pouvait encore laisser planer un doute sur l'existence, dans cette région, d'un vignoble antérieur à l'Antiquité tardive. Avec les découvertes récentes de plusieurs plantations et d'une installation de pressurage, les témoignages indirects fournis par la production et le commerce des amphores issues d'ateliers régionaux prennent une nouvelle signification. Si une douzaine d'ateliers de potiers ayant produit des amphores sont connus dans ce secteur géographique depuis des décennies, il a fallu attendre les années 2000 pour que plusieurs travaux de recherche fassent le point

sur les types fabriqués, identifient de nouveaux groupes de production et proposent des aires de diffusion. Cela a tout d'abord été le cas dans la cité sénone pour le secteur Seine-Yonne étudié par J.-M. Séguier (2004), puis pour les cités carnute, biturige et turone, dans le cadre de la thèse de C. Barthélemy-Sylvand et de deux autres publications (Barthélemy-Sylvand, 2005a et 2005b ; Barthélemy-Sylvand *et al.*, 2005). Par ailleurs, plusieurs ateliers fouillés anciennement ont aussi fait l'objet de synthèses qui ont concerné les amphores. C'est notamment le cas de Thésée/Pouillé (Cadalen-Lesieur, 2005 ; Barthélemy-Sylvand, 2005a) et de Vrigny (Guillemard, 2005, p. 255-256). Les ateliers chartrains ont, quant à eux, bénéficié d'études dès les années 1990 (Sellès, Couvin, 1993 ; Sellès, 2001).

LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES AMPHORES DANS L'ESPACE SÉNON

Plusieurs officines ayant produit des imitations d'amphores vinaires sont attestées en territoire sénon à Sens, Bussy-le-Repos, Jaulges/Villiers-Vineux, Lizines et Melun (fig. 94). Ceux du chef-lieu de cité ont produit plusieurs types d'amphores gauloises à fond plat : quatre variantes d'imitations de Gauloise 3 (dont une avec estampille MATRV) et des imitations de Gauloise 4 et de Dressel 2-4 ¹¹⁴. Ces productions sont datées de la seconde moitié du I^{er} s. au début du II^e s. apr. J.-C. (Perrugot, 1990 ; Gauthier, Joly, 2003, p. 196 ; Laubenheimer *et al.*, 2005, p. 378-379). L'atelier de Bussy-le-Repos a produit une imitation de Gauloise 4, datée de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ou des I^{er}-II^e s. apr. J.-C., ainsi que d'autres formes ¹¹⁵ probablement des II^e s. et III^e s. (Olmer, 1996 ; Séguier, 2004, p. 382 et p. 387) et l'atelier de Jaulges/Villiers-Vineux, une autre variante du même type qui pourrait dater de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (Olmer, 1996 ; Gauthier, Joly, 2003, p. 196 ; Séguier, 2004, p. 387). Dans la partie nord de la cité sénone, l'agglomération de Melun semble avoir produit de nombreuses amphores, peut-être dès le milieu du I^{er} s. Des imitations de la Gauloise 3 de Narbonnaise, des formes AS2 et AS3, identifiées par J.-M. Séguier, proviendraient de cet atelier (Séguier, 2004, p. 386-388). Le four du Manège à Melun a produit des amphores à fond

plat, panse ovoïde et lèvre en poulie, dont la forme, apparentée à l'AS6b, est datée, sur les sites de consommation, de la seconde moitié du II^e s. à la fin du III^e s./début du IV^e s. (Séguier, 2004, p. 387 et p. 389-390). L'atelier rural de Lizines, situé sur la frange méridionale de la Brie, a, quant à lui, produit plusieurs types d'amphores à fond plat, dont une forme apparentée à la Gauloise 4, et les types AS5a et AS6a datés, sur les sites de consommation, de 70-150 apr. J.-C. (*ibid.*, p. 382-383 et p. 387).

LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES AMPHORES DANS LES ESPACES CARNUTES ET TURONS

Les premières productions régionales d'imitations d'amphores vinaires recensées en région Centre, dans les espaces carnutes et turons, sont du type Pascual 1 et sont datées au plus tôt du règne de Tibère (Barthélemy-Sylvand *et al.*, 2005, p. 160-161). Il est possible que l'atelier de Mougou ait produit ces Pascual 1, dont deux exemplaires ont été retrouvés à Rennes (Laubenheimer *et al.*, 2005, p. 379). Depuis le règne de Tibère et jusqu'à la seconde moitié du I^{er} s., des imitations de Dressel 2-4, dont deux variantes sont produites à Mougou et une troisième a été retrouvée à Chartres et à Pithiviers-le-Vieil, sont diffusées essentiellement sur les sites carnutes (Barthélemy-Sylvand *et al.*, 2005, p. 161-162). Les premières productions de type Gauloise 2, inspirées des amphores narbonnaises et attestées à Mougou, sont également bien diffusées en territoire carnute. Les imitations chartraines sont postérieures à 25 apr. J.-C. et certains exemplaires orléanais permettent de dater ce type de 35-70 apr. J.-C. (Barthélemy-Sylvand *et al.*, 2005, p. 164).

À la période préflavienne, apparaissent également les premières imitations d'amphores vinaires narbonnaises à fond plat, de type Gauloise 3. Très répandues dans toute la région Centre, on les retrouve également de manière privilégiée dans l'espace carnute.

Les imitations d'amphores de types Gauloise 4 et 5, fabriquées entre la fin du I^{er} s. et le III^e s., semblent être la production principale au II^e s. dans plusieurs ateliers régionaux, notamment à Thésée/Pouillé dans la vallée du Cher et surtout à Mougou dans la vallée de la Vienne, et sont très répandues dans la région Centre. La diffusion de ces différents types d'amphores ligériennes ne dépasse pas Chartres et Pithiviers-le-Vieil vers le nord, Beaune-la-Rolande vers l'est et la limite entre les cités carnute et biturige vers le sud (Barthélemy-Sylvand *et al.*, 2005, p. 175).

114. Les imitations de Gauloise 3 de types 3 et 5 de Sens correspondent à la forme AS2 établie par J.-M. Séguier, les types 1 et 4, à la forme AS3, et l'imitation de Gauloise 4 de type 6, à la forme AS4 (Séguier, 2004, p. 386-387, fig. 5).

115. Notamment une forme très apparentée au type AS5b de J.-M. Séguier.

LA DIFFUSION DES AMPHORES D'ORIGINE RÉGIONALE À LA LIMITE DES ESPACES SÉNONS ET CARNUTES

Les fouilles archéologiques effectuées dans l'est du Loiret, notamment lors de la construction de l'auto-route A19, ont permis l'étude d'un nouveau secteur géographique localisé à la frontière des territoires sénon et carnute. Elles ont entraîné la découverte d'une grande quantité de mobilier au sein de contextes datés du I^{er} s. au III^e s. apr. J.-C. Différentes études donnent un bon aperçu de la diffusion et de la consommation des céramiques au sein de cette zone frontalière où est implantée l'agglomération de Beaune-la-Rolande ¹¹⁶. Plusieurs productions d'amphores y ont été identifiées, parmi lesquelles des amphores régionales d'origine ligérienne ainsi que des amphores d'origine sénone (Fourré, 2009, vol. 1, p. 52-53 et p. 171-173).

Les amphores ligériennes se caractérisent par une pâte brune micacée à cœur gris et par un fond plat annulaire. Ces imitations de Gauloise 4 et d'amphores à lèvres plates se retrouvent en grand nombre dans la vallée de la Loire, particulièrement en territoire carnute. Seuls les ateliers de Mougou et de Thésée/Pouillé, qui ont produit ces variantes, sont attestés à ce jour. Mais la très grande majorité des exemplaires découverts dans le secteur de Beaune-la-Rolande provient d'autres centres de production de la vallée de la Loire, dont les ateliers n'ont pas encore été découverts ¹¹⁷. Il est à noter que l'on ne retrouve pas dans cet espace géographique d'amphores produites par les ateliers chartrains.

Les amphores sénonnes rencontrées se définissent, quant à elles, par une pâte sableuse bien calibrée, peu épaisse, de couleur beige ou rose très clair. Le fond est également plat, mais il est toujours ombiliqué. En outre, l'attache des anses sur la panse et le col est marquée par de profondes incisions croisées. D'après les seules études macroscopiques de leurs pâtes, les exemplaires découverts à Beaune-la-Rolande proviendraient plus probablement des ateliers de Melun que de ceux de la région de Sens. Nous devons cependant noter la présence de quelques individus provenant de l'atelier de Vrigny, situé en limite des territoires carnute et sénon, qui a produit au III^e s. des amphores apparentées à celles de

l'espace sénon, notamment le type AS6b (Guillemard, 2005, p. 256-257 et p. 260 ; Fourré, 2009, vol. 1, p. 175).

Si, au I^{er} s. apr. J.-C., la proportion d'amphores ligériennes dans les assemblages de la région de Beaune est très largement dominante, la tendance est inversée dès le début du II^e s. et au III^e s., avec une très grande majorité d'amphores sénonnes, notamment celles de types AS5b et AS6b. Il semble donc que les ateliers de la vallée de l'Yonne aient bien la suprématie de la diffusion dans l'espace sénon occidental à partir du II^e s. (Fourré, 2009, vol. 1, p. 178). La présence de ces nombreuses amphores régionales au sein des sites de consommation pose la question de la nature du contenu. Aucune analyse physico-chimique n'a été effectuée sur les amphores ligériennes et sénonnes. Néanmoins, des traces de poix ont été observées en grand nombre sur les amphores sénonnes (Séguier, 2004, p. 398). Cet enduit imperméabilisant et antibactérien était appliqué sur les parois internes afin de conserver le vin au mieux. Nous pouvons donc supposer qu'une partie de ces grands contenants, notamment les types AS5b et AS6b (*id.*, p. 389-391), très répandus sur le site de Beaune-la-Rolande et dans l'espace proche, servaient à contenir du vin.

*

* *

On a longtemps pensé que le vin consommé localement devait être importé d'autres secteurs de la Gaule, puis transvasé dans les amphores régionales, mais les découvertes de plantations de vignes, de pépins de raisin et d'outils de vigneron démontrent la présence de la viticulture chez les Carnutes et les Sénon au plus tard durant la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Les nombreuses et diverses productions d'amphores régionales imitant des types d'amphores vinaires narbonnaises permettent de penser que le développement de la viticulture dans le sud du Bassin parisien pourrait remonter, comme dans d'autres régions de Gaule, au I^{er} s. apr. J.-C. L'absence d'établissement viticole (hormis l'installation de pressurage de Luzarches), malgré les nombreuses fouilles d'exploitations agricoles rurales, ne permet pas de connaître les processus de vinification employés. Comme dans d'autres régions du nord de la Gaule, aucun chai rempli de jarres ou *dolia* n'a par ailleurs été mis au jour. L'hypothèse, plausible, d'une vinification en foudres qui est aussi supposée en Rhénanie, en Aquitaine et en Lyonnaise, pourrait expliquer cette absence de chai, mais il est aussi possible que des bâtiments allongés, parfois interprétés comme des greniers, aient pu également servir d'entrepôts pour des foudres.

116. Les études céramiques ont été réalisées par Alix Fourré, céramologue à l'Inrap, qui a soutenu à l'université Paris-IV-Sorbonne un mémoire de Master 2 (Fourré, 2009).

117. Les caractéristiques techniques et typologiques de ces amphores ligériennes sont, en effet, différentes des productions de Mougou et de Thésée/Pouillé.